

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1582

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'art du politique

L'art n'est pas étranger au politique. Mais le discours argumenté n'est pas son moyen d'expression. Une lectrice s'en explique à la suite de nos articles sur le silence des intellectuels et des créateurs face aux succès de l'UDC.

L'article de Jean-Yves Pidoux et l'éditorial de Jacques Guyaz sur la (non-) participation des créateurs et des intellectuels suisses au débat politique (*DP* n°1581) ont réactivé en moi un agacement chronique. Ces textes sont tous les deux aussi pénétrants que pertinents, mais leur parution simultanée dans les colonnes de *DP* contribue à perpétuer l'idée que la seule manière dont les producteurs et productrices de culture peuvent s'exprimer sur les enjeux sociopolitiques consisterait à faire ce que les meilleurs des éditorialistes, des commentateurs et des chroniqueurs de presse savent faire au moins aussi bien qu'eux, à savoir tenir un discours argumentatif.

Certes, tenir un tel discours est le propre des intellectuels, mais ce n'est pas le propre des créatrices et des créateurs. Ces derniers ont d'autres moyens d'expression, éminemment esthétiques et polysémiques. Leur travail, ce n'est pas d'exposer des idées, c'est de créer un climat qui suscite le doute quant à l'évidence de la réa-

lité, de faire prendre conscience de la complexité de cette réalité en s'adressant à la totalité de la personne humaine, par des moyens qui font appel, indissociablement, à la faculté de produire du sens et à la sensibilité. La teneur politique de leurs créations peut être aussi forte et même plus forte que celle des discours argumentatifs, mais sa perception ne passe pas par les mêmes canaux.

En Suisse, l'insatisfaction se focalise sur le mutisme (réel) des intellectuels, et ce même mutisme est reproché, par extension, aux créatrices et créateurs, comme si un plasticien ou un romancier (une plasticienne ou une romancière) n'avait rien de mieux à faire, pour prouver sa participation aux problèmes de la cité, que de se substituer aux intellectuels défaillants. En revanche, curieusement, personne ne déplore que les points de vue authentiquement politiques exprimés, à leur manière, par de nombreux artistes, soient condamnés à l'inefficacité par le préjugé typiquement suisse selon lequel

l'art, c'est une chose, et le politique, c'en est une autre. Je dis bien le politique, et non la politique, mais je crains que la nuance échappe à bon nombre de nos concitoyen-ne-s.

Les écrivain-e-s, qui travaillent avec les mots, ont un statut plus ambigu que celui des autres créatrices et créateurs, puisque leur instrument de travail est le même que celui des intellectuels. Certains peuvent d'ailleurs prétendre à la double casquette, mais ils et elles savent très bien à quel moment ils produisent de la littérature et à quel moment ils produisent du discours. Et c'est souvent dans le premier cas de figure qu'ils disent les choses les plus intéressantes sur le monde ; dans le deuxième cas, ils ne font que dire ce que pourraient dire un politologue, un sociologue, un philosophe ou un journaliste. Que ces derniers ne s'engagent pas assez est certes vrai, mais c'est un autre problème.

Silvia Ricci Lempen
Grandvaux

Administration fédérale

Un «défi» pour la nouvelle législature : la bureaucratie au pouvoir !

Alors que l'horizon de la politique suisse semble s'arrêter au 10 décembre, l'administration fédérale pense, elle, à l'avenir. Elle vient de publier un rapport de son Etat-major de prospective sur les thèmes futurs de la politique fédérale. Nommé *Défis 2003-2007*, cet ambitieux document recense autant de lieux communs («ces prochaines années, le trafic (...) continuera d'augmenter régulièrement») qu'il enfonce de portes ouvertes («une approche globale de la sécurité passe par la prévention des conflits futurs»).

S'il est louable de se préoccuper de l'avenir, même en termes vagues, que penser de la date de parution de ces «défis», un mois avant l'élection du gouvernement? Quelles que soient les personnes élues en décembre au Conseil fédéral et quels que soient leurs projets et leurs visions de la politique à mener durant la prochaine législature, elles se retrouveront à la tête d'une administration qui a déjà tout prévu.

Preuve que dans la Suisse immuable, la bureaucratie a toujours le dernier mot. *js*

Domaine Public n'existerait pas sans ses rédacteurs bénévoles. Le journal a toujours eu deux piliers : l'un à Lausanne et l'autre à Genève. De nouveaux rédacteurs sont venus nous rejoindre depuis quelques mois à Lausanne et nous souhaiterions renforcer notre équipe au bout du lac. La rédaction se réunit une fois par semaine alternativement à Genève et à Lausanne. Si vous êtes intéressé à une collaboration régulière à *DP*, n'hésitez pas à contacter la rédaction au 021 312 69 10 ou via notre adresse électronique domaine.public@span.ch

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Yves Flückiger
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Roger Nordmann (rn)
Jean Christophe Schwaab (jcs)

Forum: Daniel Oesch
Tribune: Jean Studer
Courrier: Silvia Ricci Lempen

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch